
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 22 novembre 2017 à 18h30 heures,
À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 40 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
4	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Christiane MOLLAR
7	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Départ après la 40 ^{ème} délibération
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
15	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROÛNARD
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir de Robert CLERC
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
30	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	
32	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
33	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Colette GILLET
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 ^{ère} délibération Pouvoir de Renaud BERETTI
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 40 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'Yves MERCIER

26 communes présentes



Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Françoise GRAVIER	Directrice du Pôle Ressources
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Habitat – Foncier
Catherine FABBRI	Responsable Politique de la Ville
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Pascal RAMPNOUX	Trésorier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 novembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 278 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 44 présents (42 titulaires et 2 suppléants), et 54 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 14 Année : 2017

Exécutoire le : 27 NOV. 2017

Affichée le : 27 NOV. 2017

Visée le : 27 NOV. 2017

FINANCES Budget ZAE 2017 - Décision modificative n°2

Monsieur le Président indique qu'il convient d'autoriser la décision modificative ci-après pour procéder à des ajustements de crédits.

Le dernier budget exécutoire est modifié par les opérations suivantes :

Mesures nouvelles :

FONCTIONNEMENT

• Dépenses :

- Les sources (service 8802) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 2 395 627 euros pour reprise du stock final après cession.
- Pontpierre (service 8803) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 620 572 euros pour reprise du stock final après cession.
- Entre2lacs (service 8805) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 49 317 euros pour reprise du stock final après cession.
- Sauvage (service 8806) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 19 452,41 euros pour reprise du stock final après cession.
- Etaies (service 8807) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 784 399,70 euros pour reprise du stock final après cession.
- Echenaux (service 8808) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 177 923,61 euros pour reprise du stock final après cession.
- Motz-Serrières (service 8809) : le chapitre 042 (dépenses) est augmenté de 337 024,79 euros pour reprise du stock final après cession.
- tous services : le chapitre 023 est abondé de 4 106 940,49 pour transfert à la section d'investissement.

• Recettes :

- Les sources (service 8802) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 2 395 627 euros pour constat du stock final avant cession.
- Les sources (service 8802) : le chapitre 70 (recettes) est augmenté de 2 395 627 euros pour constater la cession des terrains.
- Pontpierre (service 8803) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 620 572 euros pour constat du stock final avant cession.
- Pontpierre (service 8803) : le chapitre 70 (recettes) est augmenté de 620 572 euros pour constater la cession des terrains.
- Entre2lacs (service 8805) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 49 317 euros pour constat du stock final avant cession.
- Entre2lacs (service 8805) : le chapitre 70 (recettes) est augmenté de 49 317 euros pour constater la cession des terrains.
- Sauvage (service 8806) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 19 452,41 euros pour constat du stock final avant cession.
- Etaies (service 8807) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 784 399,70 euros pour constat du stock final avant cession.
- Etaies (service 8807) : le chapitre 70 (recettes) est augmenté de 784 399,70 euros pour constater la cession des terrains.
- Echenaux (service 8808) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 177 923,61 euros pour constat du stock final avant cession.
- Motz-Serrières (service 8809) : le chapitre 042 (recettes) est augmenté de 337 024,79 euros pour constat du stock final avant cession.
- Motz-Serrières (service 8809) : le chapitre 70 (recettes) est augmenté de 337 024,79 euros pour constater la cession des terrains.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement sont augmentées de 8 571 257 euros.

INVESTISSEMENT

- Dépenses :

- Les sources (service 8802) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 2 395 627 euros pour constat du stock final avant cession.
- Les sources (service 8802) : le chapitre 16 est augmenté de 2 395 627 euros pour remboursement de l'avance du budget principal.
- Pontpierre (service 8803) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 620 572 euros pour constat du stock final avant cession.
- Pontpierre (service 8803) : le chapitre 16 est augmenté de 620 572 euros pour remboursement de l'avance du budget principal.
- Entre2lacs (service 8805) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 49 317 euros pour constat du stock final avant cession.
- Entre2lacs (service 8805) : le chapitre 16 est augmenté de 49 317 euros pour remboursement de l'avance du budget principal.
- Sauvage (service 8806) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 19 452,41 euros pour constat du stock final avant cession.
- Etaies (service 8807) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 784 399,70 euros pour constat du stock final avant cession.
- Etaies (service 8807) : le chapitre 16 est augmenté de 784 399,70 euros pour remboursement de l'avance du budget principal.
- Echenaux (service 8808) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 177 923,61 euros pour constat du stock final avant cession.
- Motz-Serrières (service 8809) : le chapitre 040 (dépenses) est augmenté de 337 024,79 euros pour constat du stock final avant cession.
- Motz-Serrières (service 8809) : le chapitre 16 est augmenté de 337 024,79 euros pour remboursement de l'avance du budget principal.

- Recettes :

- Les sources (service 8802) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 2 395 627 euros pour reprise du stock final après cession.
- Pontpierre (service 8803) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 620 572 euros pour reprise du stock final après cession.
- Entre2lacs (service 8805) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 49 317 euros pour reprise du stock final après cession.
- Sauvage (service 8806) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 19 452,41 euros pour reprise du stock final après cession.
- Etaies (service 8807) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 784 399,70 euros pour reprise du stock final après cession.
- Echenaux (service 8808) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 177 923,61 euros pour reprise du stock final après cession.
- Motz-Serrières (service 8809) : le chapitre 040 (recettes) est augmenté de 337 024,79 euros pour reprise du stock final après cession.
- tous services : le chapitre 021 est abondé de 4 106 940,49 pour transfert de la section de fonctionnement.

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement sont augmentées de 8 571 257 euros.

L'équilibre général du budget est maintenu.

Un tableau de synthèse pour chacune des deux sections budgétaires, est présenté en annexe à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la décision modificative précitée.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 43
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 22 novembre 2017

Le Président,
Dominique DORD

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 860 600.00 405 599.69				4 860 600.00 405 599.69
Total des dépenses de gestion courante		5 266 199.69				5 266 199.69
66 67	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 000.00 1 116 199.00				46 000.00 1 116 199.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 428 398.69				6 428 398.69
023 042 043	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	2 904 997.25 46 000.00		4 186 940.49 4 384 316.51	4 186 940.49 4 384 316.51	4 186 940.49 7 289 313.76 46 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 950 997.25		8 571 257.00	8 571 257.00	11 522 254.25
TOTAL		9 379 395.94		8 571 257.00	8 571 257.00	17 950 652.94

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	17 950 652.94
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	125 366.00		4 206 392.90	4 206 392.90	4 331 758.90
Total des recettes de gestion courante		125 366.00		4 206 392.90	4 206 392.90	4 331 758.90
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		125 366.00		4 206 392.90	4 206 392.90	4 331 758.90
042 043	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	8 573 951.03 46 000.00		4 364 864.10	4 364 864.10	12 938 815.13 46 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 619 951.03		4 364 864.10	4 364 864.10	12 984 815.13
TOTAL		8 745 317.03		8 571 257.00	8 571 257.00	17 316 574.03

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	634 078.91
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	17 950 652.94
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-1 462 560.88
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 223 110.64		4 206 392.90	4 206 392.90	5 429 503.54
Total des dépenses financières		1 223 110.64		4 206 392.90	4 206 392.90	5 429 503.54
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 223 110.64		4 206 392.90	4 206 392.90	5 429 503.54
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 573 951.03		4 364 864.10	4 364 864.10	12 938 815.13
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 573 951.03		4 364 864.10	4 364 864.10	12 938 815.13
TOTAL		9 797 061.67		8 571 257.00	8 571 257.00	18 368 318.67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	18 368 318.67
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	6 186 556.16				6 186 556.16
Total des recettes d'équipement		6 186 556.16				6 186 556.16
Total des recettes financières						
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		6 186 556.16				6 186 556.16
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			4 186 940.49	4 186 940.49	4 186 940.49
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 904 997.25		4 384 316.51	4 384 316.51	7 289 313.76
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 904 997.25		8 571 257.00	8 571 257.00	11 476 254.25
TOTAL		9 091 553.41		8 571 257.00	8 571 257.00	17 662 810.41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	705 508.26
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	18 368 318.67
---	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-1 462 560.88
---	---------------

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget ZAE 2017 - décision modificative n.2

Date de transmission de l'acte : 27/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 27/11/2017

Numéro de l'acte : d2101 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171122-d2101-DE

Date de décision : 22/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.4. Décisions modificatives